

Communiqué de presse – 07 mai 2025

## **BAROMETRE ANDES DES SUBVENTIONS PUBLIQUES LOCALES AUX CLUBS SPORTIFS « Des signaux inquiétants de décélération budgétaire »**

Alors que les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont montré avec éclat la place du sport en France, force est de constater qu'une nette décélération budgétaire est enregistrée autour des politiques sportives dans les territoires en 2025. Le Décret n° 2025-374 du 25 avril 2025 portant annulation de crédits confirme ce retrait budgétaire national.

Les fondations de l'héritage sont largement fragilisées par un contexte budgétaire national en retrait, des financements croisés des régions et départements fragilisés, une conjoncture économique délicate, et un bloc communal sous tension financière.

Pour Patrick APPERE, Président de l'ANDES, « *Notre premier baromètre des subventions publiques locales aux clubs sportifs met en avant des signaux inquiétants de décélération budgétaire des politiques sportives dans nos communes* ».

Les premiers enseignements du « Baromètre ANDES - Budget sport 2025 des collectivités » illustrent l'ampleur du choc :

- 43 % des collectivités annoncent une diminution du budget sport ;
- 49 % réduisent leurs investissements en matière d'infrastructures sportives ;
- 41 % réduisent le montant alloué à l'organisation d'événements sportifs ;
- 31 % diminuent leurs effectifs dédiés au sport

Ces données confirment un désengagement contraint, en partie attribué à la sortie de la dynamique des Jeux, à l'érosion des dotations, à l'augmentation des dépenses imposées aux collectivités et aux fortes contractions sur les aides à l'investissement de l'Etat (DSIL, Fonds Vert, AnS). Face au mur d'investissements du patrimoine sportif, les effets leviers restent indispensables pour leur rénovation (gymnases, piscines...) et pour assurer le développement des pratiques et de l'héritage de Paris 2024. Le baromètre ANDES illustre aussi un effet domino déjà perceptible :

- Équipements reportés ou annulés : près d'un tiers des collectivités ont suspendu leurs projets ; certaines les ont abandonnés ;
- Événementiel et vie associative fragilisés : une collectivité sur deux réduit son soutien aux manifestations sportives.
- Au-delà, les inégalités territoriales s'accroissent :
- Les communes de moins de 5 000 habitants coupent plus drastiquement dans l'investissement des équipements sportifs ;
- Les villes de plus de 100 000 habitants réduisent davantage les subventions aux associations sportives, alors même qu'elles sont le cœur battant d'une pratique de proximité auprès de toutes et tous.



C'est pourquoi l'ANDES réaffirme la nécessité d'investir chaque année, d'ici à 2030, 1 % du budget de l'État en faveur du sport.

Le comité d'alerte budgétaire du 15 avril dernier ne semble pas prendre ce chemin. A l'heure de la recherche de nouvelles réductions de la dépense publique, de la remise en cause de l'AnS, le sport doit être appréhendé comme une source directe d'économies : économies sur les dépenses de santé d'une part, mais également de lutte contre la délinquance, de réussite scolaire, etc. Le sport rayonne dans toutes les politiques publiques : chaque euro investi dans le sport économise 13 € à l'État en retombées directes et indirectes. Investir les politiques sportives est un moyen durable de réduire la dette tout en atteignant les objectifs d'économies fixés.

Tous ces sujets seront bien évidemment au cœur des discussions lors du prochain congrès de l'ANDES, les 15 et 16 mai prochain à Limoges.

\*\*\*\*\*

**Contact presse :**

Odeyssa DENIS, Chargée de communication et événementiel  
[odeyssa.denis@andes.fr](mailto:odeyssa.denis@andes.fr)